

Produit biocide : TP 02

Alcool éthylique dénaturé
n° CAS 64-17-5, 84% m/m

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Eliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.



Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com

CENTRE ANTIPOISON : 01 40 05 48 48

alcool à brûler

90°

- Combustible
- Dégraissant
- Nettoyant



UTILISATION et MODE D'EMPLOI

L'alcool à brûler 90° Onyx s'utilise :

En tant que combustible dans les réservoirs des réchauds à fondue, chauffe-plats et lampes à alcool.

Pour tout nettoyer et dégraisser dans la maison (vitres, robinetteries, bijoux...).

Pour détacher les moquettes et les tissus : vin, café, fruits, encre...

Pour désinfecter* : appliquer, laisser agir 5 minutes. Renouveler l'opération régulièrement.

ATTENTION : Danger d'utilisation d'un produit inflammable pour ranimer un feu, les barbecues en particulier.

FAIRE UN ESSAI PREALABLE POUR VERIFIER LA COMPATIBILITE AVEC LE SUPPORT. Impropre à la consommation.

*bactéricide en 5 minutes selon la norme NF EN 1276. Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires ou les objets pouvant être mis à la bouche, rincer à l'eau potable.

Eliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée. Nettoyage du matériel à l'eau.



Conditionné en

FRANCE



ARDÉE
45 ROUTE NATIONALE
25120 ROCHE-LEZ-BOURNE
Tél 03 81 40 87 40
WWW.ARDÉE-BOURNE.COM

